

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents :

- **Familles : 2** (membre famille SP RDC, membre famille Ehpap 3)
- **Direction : 3** (Directrice T.I, Adjointe de Direction G.S, Responsable Animation K.M)
- **Résidents : 2** (Résidente Ehpap 2, Résidente Ehpap 3 B.A)
- **Les amis des Gabres : 1** (B.U)
- **AOAPAR : 1** (T.G)
- **Invités : 2** (Coordonnateur des Soins G.L, Stagiaire direction N.E)

Etaient excusés :

- **Mairie de Cannes : 1** (G.J)
- **Résidents : 2** (Résidente Ehpap 1, Résidente Ehpap 2)
- **Représentant du personnel : 1** (S.D)

➤ **Validation du précédent relevé de conclusion**

Le relevé de conclusion du 24.06.20 est validé à l'unanimité par tous les membres présents.

➤ **Situation épidémique**

Dépistage COVID 19

Le Dr P-C.A annonce que depuis la crise sanitaire l'établissement a dénombré 3 salariés positifs avec :

- Une salariée asymptomatique,
- Deux salariés symptomatiques (une aide-soignante et un ouvrier).

Notre prestataire de blanchisserie AD3, a également été touché avec 2 de leurs salariés testés positifs.

Comme le suggère les recommandations de l'ARS, pour chaque soignant covid +, l'établissement a procédé à des sessions de dépistages chez les résidents comme les salariés. Tous nos résidents se sont avérés négatifs au COVID-19.

Le Dr P-C.A rappelle qu'au vu de la dépendance et de la désorientation des résidents, il est humainement compliqué de réaliser ces tests.

M. G.L informe que nos vacataires sont testés de façon hebdomadaire sur site avec des tests PCR le lundi et jeudi. Sur la demande de M. D., M. G. indique que nous faisons actuellement appel à 15 vacataires.

La directrice précise également que contrairement au confinement dernier et bien que l'établissement soit fermé, les résidents du secteur ouvert peuvent circuler dans tout l'EHPAD car il est très important que la vie sociale puisse continuer au sein de l'EHPAD.

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Manque de personnels

En parlant d'effectifs, M. G.L souligne que les EHPAD sont de plus en plus confrontés à un manque de personnels et affichent dans l'ensemble, entre 20 et 40 % d'absentéisme. Face à la charge de travail qui augmente et aux salaires, les salariés observés s'épuisent physiquement et moralement. Ces professions n'ont plus d'attrait, ce qui s'observe notamment dans les nouvelles promotions d'aides-soignants où l'effectif n'est pas atteint

Dans ce contexte, le versement des primes covid a induit une désertification des soignants ayant pris un repos bien mérité.

A l'EHPAD Les GABRES, non sans mal, M. G.L explique que nous arrivons à stabiliser la situation grâce au soutien des autres services et des thérapeutes (aide au repas et surveillance notamment), mais le manque de personnel se fait ressentir, créer des pous de vacataires fiables relève du défi d'autant plus que nombre d'entre eux s'engagent à venir et ne se présentent pas au travail.

Mme T, directrice, indique que le Département l'a sollicité afin de savoir si nous ne pouvions pas détacher du personnel pour venir en aide à d'autres EHPAD avoisinant.

Le département a également réactivé une initiative lancée en ce début d'année qui consiste en l'appui de personnels ASH dans les EHPAD, actuellement au RSA. Ayant participé à l'époque à ce dispositif, il n'avait pas abouti par manque d'implication personnelle des personnes.

Segur de la Santé :

Aussi, le gouvernement a décidé à travers le Plan Ségur, de revaloriser les salaires de tous les salariés d'EHPAD, comme dans le sanitaire (hors personnels médicaux). Le reversement de cette somme se fera en deux temps (90 euros + 90 euros). Un décret d'application est attendu.

Organisation des visites

Mme T.I explique que pour les résidents GIR1/GIR2, un aménagement du protocole sanitaire a été mis en place. À partir du 07.10, les familles pourront dorénavant toucher la main de leurs proches sans respecter de distanciation particulière. L'objectif étant que les résidents puissent recréer/maintenir le lien avec leurs proches.

Ces modalités de visites ne seront possibles que si les familles maintiennent le port du masque et qu'ils réalisent sous surveillance, avant et après le rendez-vous, une friction des mains avec du gel hydro-alcoolique. Les mains du résident devront également être désinfectées après le rendez-vous.

La directrice souligne que cette décision n'a pas été simple à prendre, vues les risques encourus par les résidents et les questions éthiques que cette décision a pu soulever.

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

M. G.L, coordonnateur des soins précise que cette nouvelle disposition mobilise quatre personnels, pour l'accompagnement des résidents et la surveillance. Il indique également que ces rendez-vous spécifiques se font les mercredis ou les vendredis après-midi et que dans un souci d'optimisation, le nombre de créneaux a été dédoublé avec l'ouverture d'un deuxième lieu d'accueil au niveau du PASA.

Une réflexion est également en cours pour la mise en place d'un 3^{ème} après-midi mais il semble compliqué de pouvoir libérer le personnel nécessaire. Il souligne également le dilemme sécurité/liberté induit par ce maintien de la vie sociale.

En dépit de l'alternative proposée par l'établissement, de nombreuses familles expriment leur mécontentement. Mme B. précise également que de nombreuses familles tentent d'outrepasser les consignes, elle a pu le constater lorsqu'elle surveillait les visites, elle met alors un point d'honneur à leur rappeler les directives. M. D ayant également participé à la surveillance des visites au PASA, corrobore ces dires et indique qu'en cas de besoin nous pourrions de nouveau faire appel à son aide.

Actuellement, l'organisation déployée permet de réaliser 25 visites par semaine. Et, face au mécontentement des familles lorsque le respect des gestes barrières engendre trop de souffrances, Mme T. leur préconise de reprendre leurs parents à domicile.

Cas spécifiques

Le Dr P-C.A précise que des autorisations exceptionnelles de visites sont autorisées pour les familles ayant des proches en fin de vie et que celles-ci font l'objet d'une réflexion commune au cas par cas. Le Dr P-C.A rappelle que la population accueillie entre en EHPAD à un âge de plus en plus avancé (90-100 ans) et qu'ils sont particulièrement fragiles et vulnérables.

Evolution de la situation sanitaire

Le Dr P-C.A indique que l'établissement adapte le protocole sanitaire en fonction du niveau de circulation du virus. Ainsi dès que le département repassera en vert, les visites sans rendez-vous reprendront. Pour le moment, au niveau du bassin cannois, la situation semble être stabilisée avec des indicateurs plutôt rassurants.

Toutefois nous devons rester vigilants car la situation peut rapidement basculer. C'est pourquoi nous sensibilisons nos salariés au port du masque et que des sanctions sont prises s'ils ne le respectent pas. Nous organisons également deux cellules de crise par semaine qui s'ajoute à la réunion de direction hebdomadaire.

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

➤ Appel à projet pour un PASA de nuit

Le Dr P-C.A informe les membres du CVS que l'établissement a répondu à un appel projet de l'ARS PACA afin de mettre en place un PASA de nuit au sein de l'établissement. L'objectif étant de pouvoir proposer un accompagnement spécifique de nuit aux résidents ayant des troubles du comportement (déambulation, anxiété, agitation, etc.). Il consistera en une prise en charge individuelle où il leur sera proposé une collation dans une ambiance apaisante invitant au sommeil. La réponse de l'ARS est attendue pour la fin du mois d'octobre.

➤ Vie sociale des résidents

Au vue du contexte qui ne permet pas la mise en place d'animations intergénérationnelles, Mme K, responsable animation informe que davantage d'animations sont proposées en interne :

- Des déjeuners en terrasses,
- Des déjeuners privilégiés (anniversaires),
- Une grande braderie Automne/Hiver.

Elle indique également :

- Qu'un nouveau projet culturel, intitulé « la culture vient à vous », va être mis en place avec la ville de Cannes. Le projet ambitionne de proposer tout un panel d'activités aux résidents comme une initiation à la peinture au couteau.
- Que le blog a repris une activité.
- Que de nouveaux volontaires européens sont arrivés et qu'ils savent jouer de la clarinette et de la guitare.

Mme K.M annonce des goûters d'automne gaufres - crème de marron - chantilly seront proposés.

➤ Fermeture de la Pharmacie à Usage Interne

La directrice annonce que la fermeture de la PUI est prévue pour 31 Décembre 2020. Cette décision a été actée par un arrêté de fermeture de l'ARS datant du 2 septembre dernier. Mme T. explique que cette fermeture se fera progressivement avec une phase d'adaptation qui fera collaborer PUI et pharmacie externe.

Ainsi dès le 1^{er} Janvier 2021, les médicaments seront dorénavant pris en charge par les mutuelles et l'assurance maladie des résidents. Il faudra donc être vigilants car tous les prescrits ne seront pas remboursés.

M. D. demande alors si les familles devront adresser à l'EHPAD l'attestation de mutuelle de leurs proches. Il questionne aussi les membres du CVS sur les frais de dispensation.

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

En réponse, le Dr P-C précise qu'il est préférable que chaque famille vérifie le contrat de mutuelle de leur parent afin de savoir si celui-ci prévoit bien une prise en charge « pharmacie ».

Communication

Mme T. indique qu'un courrier sera bientôt envoyé aux familles afin de leur préciser les modalités de fermeture de la PUI. L'adjointe de Direction précise qu'il sera d'autant plus important d'informer les familles des résidents à l'aide sociale car le conseil départemental fixe un plafond budgétaire pour la prise en charge de la mutuelle.

Au sujet des courriers familles, M. D souligne l'importance de la newsletter hebdomadaire, rassurante car informative et régulière.

Economies réalisées

M. D. questionne Mme T. sur les économies qui devraient être réalisées grâce à la fermeture de la PUI. La directrice indique qu'elles devraient représenter quasiment deux postes supplémentaires d'aides-soignants sur l'année. Sachant que la pharmacie coûtait environ 300 000 euros par an et que l'établissement obtenait une dotation de 200 000 euros par le département, un écart de 100 000 euros était au frais de l'EHPAD, et donc de l'Association.

➤ **Enquêtes de satisfaction**

Mme T. informe que la stagiaire direction de l'EHPAD s'est chargée de mettre en place des enquêtes de satisfaction destinées aux résidents et aux familles. La concernée, Mme N. précise alors qu'avec la restriction des modalités de visites, l'établissement n'a reçu que 62 retours sur 222 enquêtes envoyées aux familles. La diffusion des enquêtes résident est également en cours mais celle-ci se trouve être davantage chronophage car elle est réalisée par entretiens individuels.